

## JEUNESSE MARITIME.

---

Par E. ROBA,

Commandant du Corps des Cadets,  
Membre du Comité de Direction de « Jeunesse Maritime ».

---

Application de notre belle devise « L'Union fait la force », « Jeunesse Maritime », organisme conçu à l'échelle nationale, groupe sous la forme légale d'une association sans but lucratif, tous les mouvements de jeunesse à caractère maritime de notre pays : Scouts marins, B.S.B., F.S.C., V.V.K.S. et le Corps des Cadets.

Respectant nos libertés traditionnelles, « Jeunesse Maritime » s'interdit par ses statuts de s'immiscer dans la direction des groupements qui lui sont affiliés; par contre, elle s'est donné comme but la distribution équitable de subsides officiels et privés qu'elle est parvenue à obtenir.

« Jeunesse Maritime » s'efforce également d'obtenir une normalisation des types d'embarcations utilisées par les scouts-marins, en vue d'arriver à une plus grande efficacité et une certaine unité dans l'équipement des groupements, visant ainsi à en arriver à une utilisation rationnelle d'un matériel assez onéreux à l'achat, et à l'heure actuelle d'un entretien et d'une conservation assez difficiles, parce que provenant encore trop souvent des disponibilités des chantiers de démolition de navires.

« Jeunesse Maritime », quoique de création relativement récente, a réussi à mettre sur pied des bases à Anvers, Bruxelles, Ostende et Wintham; ces bases, prises en charge par l'un ou l'autre groupement fonctionnant sur place, sont à la disposition de tous les affiliés, et constituent une manifestation tangible du bel esprit de solidarité qui règne parmi les membres de « Jeunesse Maritime ».

Qu'ils soient d'expression française ou flamande, d'opinion philosophique différente ou, encore, absolument neutres, les scouts-marins F.S.C., V.V.K.S., B.S.B. et le Corps des Cadets, poursuivent au fond le même but, qui est de donner une formation morale, sociale et physique aux jeunes gens qui s'intéressent aux choses de la mer en leur procurant la possibilité de naviguer à bord d'unités petites ou grandes.

Ces groupements, ainsi réunis, constituent un creuset où viennent s'amalgamer et se forger les caractères et les personnalités de jeunes gens souvent séparés par leurs origines mais réunis par le même amour de la mer et des bateaux; ils y apprennent à se connaître, à s'estimer et à former équipe, dans une ambiance saine, vivifiante et virile.

Comprenant magnifiquement l'importance de cette activité pour l'avenir maritime du pays et pour la jeunesse qui s'y intéresse, Son Altesse Royale le Prince de Liège, a daigné accepter la Présidence d'Honneur de « Jeunesse Maritime ».

En ce moment où Messieurs les armateurs viennent d'alerter l'attention des milieux intéressés sur la nécessité d'une campagne en faveur du recrutement d'officiers et marins pour notre flotte marchande, croyons-nous l'instant venu de souligner l'intérêt national que présente cette pépinière d'officiers et marins que sont en réalité les groupements ainsi réunis sous l'égide de « Jeunesse Maritime ».

La constitution, le caractère et le fonctionnement de cet organisme, en font une institution nationale, présentant toutes garanties désirables, et digne de la confiance de tous. Aussi croyons-nous pouvoir formuler le vœu de voir bientôt se créer ce qui pourrait s'appeler le « Fonds National d'Aide aux Jeunes Maritimes », et qui serait alimenté par tous les organismes, sans distinction aucune, qui ont intérêt au développement et à la prospérité de notre marine et de notre jeunesse, fonds qui serait mis à la disposition et géré par « Jeunesse Maritime », dont son Président a si justement dit que « les buts sont aussi élevés que les moyens sont réduits ».